****

**AVIS DE PUBLICITÉ PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE D’UN TITRE**

**D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE SAINT PIERRE**

Le Maire informe que conformément à l’article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l’Ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017, il est procédé à un avis de publicité pour l’exploitation des emplacements nus situés :

1. à l’angle des rues Robinet de la Serve et Auguste Babet Casernes sur la parcelle cadastrée « **DY 120** ».
2. avenue Docteur Jean Marie Dambreville Terre Sainte sur la parcelle cadastrée « **EN 807** »

Aussi, les personnes intéressées par ces emplacements devront fournir les pièces listées ci-dessous :

* Une demande signée, adressée à Monsieur le Maire
* Un extrait d’inscription au registre du commerce **SIRET** et / ou **K-BIS -3 mois**.
* Une attestation d’assurance **multirisque professionnelle de la structure**.
* Une pièce d’identité (**CNI et/ou PASSEPORT**) en cours de validité
* Un relevé d’identité bancaire (**RIB**)
* Un justificatif d’adresse (facture eau – EDF – téléphone) – de 3 mois
* Le descriptif du projet économique et de la structure qui sera installée sur site.

**Candidature :** cet avis de publicité est à télécharger sur le site de la ville[**https://www.saintpierre.re**](https://www.saintpierre.re)et /ou à retirer au service Occupation du Domaine Public et de la Règlementation situé au n°69 rue des Bons Enfants 97410 Saint Pierre.

La validation du projet de la structure sera soumise aux respects du Code de l’urbanisme.

Date de retrait de l’avis : **mercredi 02 août 2023**

Date limite de dépôt du dossier : **mercredi 30 août 2023 à 16 heures.**

Les candidatures **sous pli cacheté** et portant la mention « **Avis de publicité** » devront être remis contre récépissé et / ou envoyés par la Poste par pli recommandé avec avis de réception à l’adresse suivante : **Mairie de Saint-Pierre BP 342 - 97448 Saint Pierre Cedex**.